30 avril 2013 - Seul le prononcé fait foi

Télécharger le .pdf

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les efforts du gouvernement en faveur de l'emploi des jeunes, Les Mureaux le 30 avril 2013.

Messieurs les ministres,
Monsieur le Directeur général,
Monsieur le maire des Mureaux,
Mesdames, Messieurs, les élus, les parlementaires,
Mesdames, Messieurs et je noublie pas le principal du collège, ainsi que les autorités académiques,
Javais plusieurs raisons de venir, aujourdhui, aux Mureaux. Pas simplement pour tenir lengagement que javais pris, il y a deux ans. La première raison, cétait de saluer linitiative qui est prise dans ce collège Jean-Vilar, ce que lon appelle « lécole ouverte » : permettre à des jeunes, pendant la période des congés scolaires, de pouvoir suivre un certain nombre dactivités je nai pas dit denseignements mais dactivités qui concourent néanmoins à la formation de jeunes des quartiers populaires, de jeunes qui ne partent pas en vacances, de jeunes qui ont besoin dun accompagnement et qui peuvent le trouver, ici, dans un collège, pendant le temps des vacances. Je veux saluer ces jeunes qui se consacrent à ces activités jen ai eu ici la révélation ! , à la fois un travail extrêmement fin de calculs pour faire des montages en papier £ mais aussi du chant, de la musique, bref tout ce qui va leur permettre de se dépasser eux-mêmes, dêtre meilleurs encore. Je veux remercier tous les enseignants, personnels et bénévoles qui sy consacrent. Cest un bel exemple de transmission, là encore, à la nouvelle génération. Rien que pour cela, je voulais être dans ce collège qui fait partie des 700 établissements qui développent « lécole ouverte » qui est encouragée par le ministre de lEducation et qui connaîtra une nouvelle ampleur quant aux moyens qui sont réservés à cette démarche.
La seconde raison de ma venue, cest la signature de la convention qui vient dêtre présentée par le ministre de la Ville et le Directeur général de Pôle emploi. De quoi sagit-il ? De permettre que dans les quartiers de nos villes, il puisse y avoir une présence du service public de lemploi. Vous me direz : « mais Pôle emploi est partout ! ». Mais il y a hélas ou il y avait, devrais-je dire, des territoires où il ny avait pas dantenne de Pôle emploi. Parce quil y avait une présence dans la ville la plus importante ou au centre de cette ville £ il y avait donc des quartiers où des jeunes et des moins jeunes ne pouvaient pas être accompagnés. Le ministre de la Ville, François LAMY, a voulu quil y ait une démultiplication des services publics dans les quartiers populaires.
Aujourdhui, dans ce contexte de chômage élevé, particulièrement élevé dans les cités, avec un taux de chômage qui peut atteindre 40% chez les moins de 25 ans, il y avait une forme dobligation morale, politique mais aussi économique et je remercie le Directeur général de Pôle emploi de lavoir compris davoir un nouveau dispositif : une présence, bien sûr, dans un local avec des agents qui y sont dédiés £ mais aussi faire en sorte que ces agents de Pôle emploi, que je veux saluer, puissent aller à la rencontre des jeunes et les faire venir, non seulement, dans le lieu où ils vont pouvoir rédiger leur premier CV ou répondre à des offres demplois, mais puissent les accompagner aussi dans leur parcours, y compris en leur proposant une formation.
Le ministre du Travail avait décidé, dès la composition du gouvernement, de créer 2000 nouveaux postes à Pôle emploi. Nous étions en juin 2012. Je rappelle que, même à Pôle emploi, il y avait de la précarité, il y avait des personnels qui étaient en CDD. Ils ont pu être titularisés et formés pour agir et accompagner les jeunes et les moins jeunes, dans leurs démarches de

formés pour agir et accompagner, les jeunes et les moins jeunes, dans leurs démarches de recherche demploi. Pour lannée 2013, et malgré toutes les difficultés budgétaires que vous connaissez, là encore, jai pris la décision de créer 2000 nouveaux postes à Pôle emploi. Pas pour résorber le chômage en créant des postes à Pôle emploi, mais pour permettre, justement, que les demandeurs demploi, qui sont plus nombreux plus de 3 millions aujourdhui puissent être suivis, formés, aidés, accompagnés, encouragés dans la recherche demploi.
Mais, on loublie souvent, Pôle Emploi est aussi un service public qui est un service auprès des entreprises pour aller les convaincre parfois de créer des emplois, parfois aussi de permettre quil y ait une meilleure adéquation, une meilleure réponse aux besoins demplois des entreprises. Car, je lai indiqué hier en madressant aux chefs dentreprise, ce sont les entreprises, en particulier les PME, qui créent de lemploi et il est essentiel de faire se rejoindre leurs besoins de recrutement avec les recherches des demandeurs demploi.
La convention que nous signons aujourdhui, cest donc, à la fois, la présence de Pôle Emploi dans les quartiers et des moyens supplémentaires accordés au service public de lemploi pour faire en sorte de mieux répondre aux besoins des entreprises et à lattente des demandeurs demploi.
La troisième raison de ma présence est de souligner limportance des dispositifs que nous avons mis en place depuis un an. Dabord, jai visité une entreprise, GCC, qui utilise toutes les formules de linsertion. Le maire des Mureaux avait raison : nappelons plus cela insertion, appelons cela professionnalisation car il sagit de jeunes de tous les niveaux qui ont besoin dune première expérience dentreprise. Nous avons donc décidé que les clauses dinsertion allaient être généralisées pour lensemble des marchés publics. Le texte de loi que prépare Benoît HAMON permettra datteindre cet objectif, ce qui signifiera quune entreprise, comme celle que nous avons visitée aux Mureaux, pourra dautant plus facilement embaucher des jeunes en professionnalisation, en apprentissage, en CDD ou CDI quelle aura, justement grâce à ces clauses, la possibilité daccéder à des marchés publics.
Autre dispositif - nous en avons eu, ici, une nouvelle fois, la démonstration : le contrat de génération. Il ne sagit plus dun tutorat comme ce que nous avons vu à travers linsertion. Il sagit de la présence de deux salariés un senior et un jeune le senior apportant son expérience au jeune et le jeune livrant ainsi son envie de réussir à lentreprise qui va lembaucher. Je remercie les deux employeurs qui ont signé les contrats de génération. Je remercie les seniors qui vont pouvoir donner toute leur expérience et tout leur savoir à ces jeunes en contrat à durée indéterminée.
Lobjectif est de 70 000 contrats de génération dici la fin de lannée. Le mécanisme a été préparé tout au long de lannée 2012. Il est prêt et je lance un appel à toutes les entreprises pour quelles utilisent ce dispositif qui est avantageux puisquil permet de bénéficier dune prime et, en même temps, utile pour lensemble de notre pays.
Les « emplois davenir » : nous voulons en créer 100 000 en 2013, notamment dans les quartiers populaires. Le paradoxe, et nous le vivons, est que les jeunes des quartiers qui sont les plus touchés par le chômage sont ceux qui ont le plus de mal à accéder à ces dispositifs, faute dinformation, faute de présence du service public de lemploi et parfois aussi à cause de nombreuses barrières qui sont, hélas, dressées. Que fallait-il donc faire ? Non seulement créer les « emplois davenir » mais permettre que les jeunes des quartiers, même ceux qui avaient suivi un parcours denseignement supérieur, puissent avoir accès à ce dispositif. Cela a été le cas aujourdhui. Je veux que ces « emplois davenir » servent à former les jeunes, pas simplement à leur donner une première exp??rience. Non ! A les qualifier.
On me dit que cest plus difficile que ce que lon appelait les « emplois jeunes ». Oui, bien sûr ! Pourquoi ? Parce que nous allons chercher les jeunes qui sont le plus éloignés du marché du travail et parce que nous voulons leur apporter, grâce aux employeurs, une formation, une qualification. Et parce que ce sont des contrats qui peuvent atteindre deux ans, trois ans.
Je sais que pour beaucoup de collectivités locales, cest difficile de faire ce choix. Pas simplement parce que nous sommes à la veille des élections municipales cela pourrait être un argument positif, je le dis aux candidats qui sont aujourdhui en responsabilité ! mais parce que nous connaissons aussi les contraintes financières qui pèsent sur les collectivités locales. Dès lors, cest un devoir civique que de mobiliser lensemble des employeurs publics mais aussi les associations

pour quelles puissent, elles aussi, créer de nombreux « emplois davenir ».
Nous avons simplifié encore le dispositif pour les associations, sans renoncer à rien en matière de formation et dembauche de jeunes éloignés du marché du travail. Nous allons faire en sorte que, aussi bien pour lEducation nationale, il y ait plus d « emplois davenir ». Parce que la priorité est léducation. Si les jeunes peuvent renforcer lEducation nationale et, en même temps, disposer dun emploi pour un temps donné, cest un progrès. Nous allons aussi permettre, dans certaines conditions, que des entreprises, pas simplement du secteur de léconomie sociale et solidaire, mais même des entreprises privées qui font un effort exceptionnel de formation et de qualification, puissent accéder aussi aux « emplois davenir ».
Toujours dans cette même idée favoriser lemploi dans les quartiers, où il y a le plus de taux de chômage le ministre de la Ville a créé ce que lon appelle les « emplois francs » : 10 000 sur trois ans. De quoi sagit-il ? Jusquà présent, ils existaient des zones franches, cest-à-dire que des quartiers étaient zonés ce nest pas forcément toujours un compliment Lorsquune entreprise sinstallait sur cette zone, les embauches effectuées bénéficiaient dexonérations des cotisations sociales. Cela a pu donner des résultats, parfois des effets daubaine il y en a toujours. Mais lorsque le jeune d'un quartier était embauché ailleurs, lemployeur qui avait fait aussi cet effort navait aucun soutien de la part des pouvoirs publics.
Nous avons donc inversé la logique. Tout jeune vivant dans un quartier, pouvant dailleurs être lobjet lui-même dune discrimination, parce quil vit dans ce quartier £ tout jeune, qui ayant cette adresse dans le quartier, pourra donner à lemployeur qui lembauchera une exonération de cotisations sociales. Il y aura à peu près 2 000 emplois francs pour lannée 2013. Cela va commencer, dès le mois de juin, sur dix sites pilotes, les dix sites où il y a le plus de chômage des jeunes.
Javais une autre raison de venir ici aux Mureaux. Hier, je me suis exprimé devant des chefs dentreprise. Jai insisté, parce que cétait une revendication qui venait de ces chefs dentreprise, pour que lesprit dentreprise et lesprit de création puissent être aussi présents dans les quartiers populaires. Jai donc annoncé, et je le confirme ici, que la Banque publique dinvestissement mettra en place, dici lété, un fonds spécifique pour la création dentreprise dans les quartiers. Il y aura des prêts qui seront spécifiquement dédiés, affectés aux créateurs dentreprise qui vivent dans les quartiers populaires.
Parce que ce que je sens, à chaque fois que je me déplace, cest parfois, bien sûr, du désarroi, du découragement £ cela peut exister partout quand il y a autant de chômage. Mais je sens aussi, et surtout dans les quartiers populaires, une envie de créer, une envie dagir, une envie de réussir, une envie, à travers une initiative, de connaître aussi une promotion sociale, personnelle. Rien nest pire que de ne pas donner une réponse à ces demandes, à cette volonté, à cette belle idée dêtre utile à soi-même et utile aux autres, de créer. La Banque publique dinvestissement apportera donc des prêts, et même des apports en capital pour ces jeunes créateurs de nos quartiers.
Jen ai rencontrés, hier, qui mont dit leur fierté davoir commencé avec rien et aujourdhui davoir 100, 150 salariés de leur quartier pour justement montrer quil y a aussi une solidarité, quil y a aussi une créativité. Pas simplement dans le domaine culturel, musical ou sportif comme on lentend souvent £ dans les domaines aussi des hautes technologies, du numérique ou des services à la personne.
Esprit dentreprise dans les quartiers, Banque publique dinvestissement qui sy investira et enfin développement de lesprit dentreprise. Tout à lheure, dans le collège et rien nétait préparé le principal me disait quici-même il y avait déjà des programmes de découverte de ce quest lentreprise, des stages effectués £ des chefs dentreprise qui venaient ici présenter leur activité, donner lenvie £ et des jeunes qui sy préparaient. Il y a même, dans ce collège, des créations dentreprise, chaque année, par les élèves qui faisaient des bénéfices et qui devaient sarrêter au bout dun an. Les bénéfices étaient reversés à la génération suivante qui allait créer une autre entreprise. Cest une très belle initiative qui doit être encouragée. Pas besoin de créer un programme scolaire pour cela puisque cest déjà fait. Il suffit dencourager, de récompenser et de

donner lexemple. Cest ce que vous avez fait.
Je veux terminer parce que, parmi toutes les raisons que javais de venir, cétait de rappeler ce quest la grande idée de ce quinquennat : la jeunesse. Cest pour elle que nous agissons. Cest par elle que nous allons réussir. Cest en lui donnant dabord tous les moyens, par lécole, de pouvoir connaître un meilleur destin. Cest pouvoir même, au-delà de lécole, quand lécole na pas pu donner les moyens de la réussite, accorder une nouvelle chance. Pas simplement une seconde chance, mais une troisième, une quatrième, une chance à tout moment, de pouvoir réussir sa vie. Cest aussi de permettre que lemploi puisse être une activité rendue possible dès le plus jeune âge. Cest de poursuivre lobjectif quaucun jeune, je dis bien aucun jeune, entre 16 et 18 ans, ne puisse être sans solution. Soit dans lécole, soit en formation, en apprentissage, en qualification, en professionnalisation. Et bien sûr, si cest possible, en emploi.
La jeunesse, ce nest pas simplement pour les quartiers, même si cest là quelle est, sans doute, la plus nombreuse. La jeunesse, cest pour lensemble du territoire. Et je ne veux pas éclater laction publique en autant de zones ou de lieux. Il y a une politique qui doit trouver sa place dans notre pays avec des intensités différentes. Là où il y a le plus de besoins, nous devons faire davantage en termes de présence de services publics, de moyens affectés à lécole ou de dispositifs pour lemploi des jeunes.
Je sais ce quest aujourdhui létat de notre pays, linquiétude qui existe par rapport à une croissance qui nest pas là, à un chômage qui augmente continûment, à des jeunes qui peuvent perdre espoir dans lavenir. Je sais cela. Mais depuis un an, nous avons mis en place tous les dispositifs. On a souri sur la « boite à outils ». Encore que, quand vous tombez en panne, mieux vaut avoir des outils que rien du tout !
Ce que jai voulu, avec le gouvernement de Jean-Marc AYRAULT, cest mettre tous les instruments : pacte de compétitivité, réforme du marché du travail, création des « emplois davenir », « contrat de génération », Banque publique dinvestissement, loi bancaire, tous les instruments, tous les moyens pour agir. Notre devoir maintenant, dans cette période qui va souvrir, cest de mobiliser toutes les forces : hier les chefs dentreprise, aujourdhui lensemble des partenaires pour lemploi, les jeunes, pour que nous puissions donner de lespoir.
Et nous allons y arriver ! Parce que notre pays a beaucoup datouts. Parce que lEurope va être réorientée, jen suis sûr. Nous avons commencé de le faire, pour une plus grande place pour la croissance et pour lemploi, même si le sérieux budgétaire restera notre ligne de conduite parce que nous navons pas le droit dendetter notre pays.
Cest sur cette idée de la réussite que je voulais venir aux Mureaux. Parce quici, aux Mureaux, vous avez montré que vous pouviez réussir.
Merci.